



CCAS de Portivechju  
Centru Cumunali d'Azioni Sociale

ARRETE PERS/2026/001

**Arrêté établissant le tableau annuel d'avancement de grade  
Année 2025 - CCAS**

Le Président du CCAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux du CCAS,

Vu l'arrêté n° RH/2025/1879 du 18/12/2025 pris pour l'élaboration des lignes directrices de gestion, après avis du comité social territorial en date du 03/12/2025,

**ARRETE'**

Article 1<sup>er</sup>: Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2025** est établi comme suit :

**Avancement au grade d'Attaché Principal**

Ordre	Nom/Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
1	CIABRINI Marianne	Attaché	30/12/2025

**Avancement au grade d'Adjoint Administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Ordre	Nom/Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
1	BERETTI Laurent	Adjoint Administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	30/12/2025

**Avancement au grade d'Agent de Maitrise Principal**

Ordre	Nom/Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
1	CASTELLI Jean Jacques	Agent de Maitrise	30/12/2025

Article 2<sup>ème</sup> : Le présent tableau sera transmis au Centre de Gestion de la Corse du Sud qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

Article 3<sup>ème</sup> : Le Directeur Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché en collectivité.

Le Maire certifie - sous sa responsabilité - le caractère exécutoire de cet arrêté, et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BASTIA dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'agent, qui pourra être saisi par le biais de l'application Télérecours citoyens accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



Porto-Vecchio le 14 janvier 2026

Le Président

Jean-Christophe ANGELINI